

Politique environnementale du Centre de Michamps ASBL

L'ASBL Centre de Michamps a pour objectif d'appuyer le développement des secteurs agricole, agroalimentaire, environnemental et forestier. Pour ce faire, elle propose des services d'analyses chimiques, physiques et biologiques d'un large éventail de produits, apporte des conseils personnalisés et mène des activités de recherche appliquée et d'expérimentation. Elle propose des activités de vulgarisation, d'information et de formation destinées aux agriculteurs et aux acteurs, tant privés que publics, des divers secteurs précités.

Consciente du rôle d'interface d'échange et de communication de l'ASBL entre les acteurs du monde rural et le milieu de la recherche, et également consciente des impacts sur l'environnement de ses activités, la direction souhaite montrer l'exemple et agir de manière à renforcer encore l'intégration de la dimension environnementale à toutes les activités du Centre de Michamps.

Cette volonté, la direction l'exprime par la mise en place du système de management environnementale conforme à la norme ISO 14001 et en s'engageant à mettre à disposition les ressources et moyens nécessaires à la poursuite des objectifs suivants :

- Agir conformément aux obligations de conformités auxquelles l'ASBL a souscrit, relatives à ses aspects environnementaux ou contractées auprès de parties intéressées.
- Contribuer à améliorer les performances environnementales de l'ASBL dans une dynamique de progrès permanent.
- Prévenir la pollution, notamment en limitant la production de déchets et en les valorisant, en réduisant la consommation des ressources naturelles et en s'assurant du respect des bonnes pratiques en matière de gestion des substances polluantes utilisées dans le cadre des activités de l'ASBL.
- Gérer de manière efficace les risques environnementaux et les éventuelles situations d'urgence pouvant avoir un impact négatif sur l'environnement.
- Favoriser des comportements responsables et développer les connaissances du personnel de l'ASBL en matière d'environnement par l'information et la sensibilisation.
- Sensibiliser les partenaires de l'ASBL à la prise en compte de cette politique environnementale.

Le 15/01/2016, à Michamps

Richard Lambert, Directeur

